vaillé au four et aux presses : ainsi Cyrille De Bolle touche 361,15 f pour les briques, et 184,15 pour *"sa part du four"*. Nino Papinutti reçoit 554,55 f pour 15 jours de travail, dont est déduite l'assurance sociale pour 19,75 f : il a produit 6 582 briques à 8,25 f, 28 734 à 11 f et sa part du four est de 184,15. Le charretier, Joseph De Schutter, perçoit 325 f de *"soins aux chevaux"* et 292,05 f, sa part de briques.

Cependant le chômage ou la maladie ne sont pas indemnisés : un ouvrier n'a travaillé que 11 jours et les 17 autres en *"accident"* ne lui ont pas été rémunérés

On peut lire dans ce livre de paie les changements importants qui marquent cette année : l'application des lois sociales décidées par le gouvernement du Front Populaire.

La paie du mois d'août 1936 voit apparaître pour la première fois, sur chaque bulletin, la mention *"Congé payé du 23/8 au 06/9 inclus (basé sur juillet)"*. La paie de janvier 1937 précise pour chaque semaine : *" 40 h "*.

### *La Guerre de 40*

Jean Mattioda se souvenait avoir été parmi les derniers à quitter Ezanville au moment de l'exode. Au volant de son camion, il est parti vers Orléans avec le maire, Monsieur Lothammer, et les principales archives de la mairie.

Après l'Armistice, la briqueterie a repris de l'activité et le journal de 1941 permet d'imaginer les ouvriers des presses revenus au banc d'argile après les grands froids du terrible hiver 40. On retrouve des anciens de 1936-37, et des nouveaux. La plupart d'entre eux perçoivent une *"indemnité de vie chère"* calculée d'après le nombre d'enfants.

Un Italien, naturalisé Français en 1934, a été prisonnier en Allemagne de 1940 à 1945. En 1942 et 1943, trois briquetiers sont envoyés travailler en Allemagne, au Service du Travail obligatoire (STO), sous prétexte de permettre à des prisonniers de guerre français d'être libérés. Au crayon bleu, la patronne a marqué en travers de la fiche du mois "RELEVE" et leur épouse a signé, le mois suivant, un reçu du salaire restant et d'une somme apparemment allouée en compensation, quoique inférieure aux salaires précédents.

Les étrangers sont particulièrement surveillés pendant cette guerre : il reste en mairie d'Ezanville, copie d'une fiche envoyée en Préfecture, datée de juin 1944 et intitulée *" Contrôle des hommes "* : sur les 43 noms cités, cinq sont employés de *Mattioda et Passera*, trois Belges et deux Italiens. La liste des femmes, elle, comprend une Belge briquetière chez Mattioda.

### *Entreprise familiale, mais moderne*

Entreprise familiale jusqu'au bout, *Mattioda et Passera* ont employé une main-d'oeuvre assez stable, très proche de l'Italie, mais avec des dynasties bel-

*Vers 1930 - A droite, la pavillon qui deviendra le garage Labille (Picard surgelés en 2001). On devine les cheminées des briqueteries d'Ezanville : à droite, Mattioda, au centre Héral et Censier*